

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-223 DU 06 MAI 2008

Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce de l'intérim de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances pour compter du lundi 05 mai 2008

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin
- Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2008-214 du 05 mai 2008 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 05 mai 2008 ;

D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce pour compter du lundi 05 mai 2008.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 mai 2008

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale
assurant son intérim



Issifou KOGUI N'DOURO